100 € pour des couches lavables

Lors du conseil communal de ce lundi 2 mars, les élus durbuysiens ont débattu de la prime accordée aux parents pour l'utilisation de couches lavables. Une prime octroyée à Durbuy depuis de nombreuses années (2007). Chaque famille peut ainsi recevoir une prime de 100€ pour l'achat de couches-culottes à condition d'avoir suivi une formation. Un des objectifs de la commune est d'essayer de diminuer le volume des couches jetables. Un enjeu écologique important quand on sait qu'un seul enfant va consommer à lui seul plus de 6500 couches et produire ainsi plus d'une tonne de déchets. «Une prime peut-être demandée par des parents souvent réticents à utiliser des couches lavables», a fait remarquer le conseiller écolo Eric Jurdant. Une prime qu'il juge aussi insuffisante. Eric Jurdant s'interroge et se demande comment convaincre les parents d'utiliser de telles couches. «Les couches jetables sont un drame pour la société. On doit réfléchir à comment convaincre les parents qui hésitent. Les parents hésitent vus les nombreux types de langes à acheter et pourquoi ne pas proposer une prime pour la location de couches lavables? », s'interroge le conseiller écolo. Une proposition accueillie avec scepticisme par l'échevine de la Petite Enfance, Laurence Jamagne. «En 2007, au début du lancement de cette prime, nous avions fait beau-

coup de promotion notamment sur les marchés. Nous avions aussi sensibilisé les accueillantes ». Une échevine qui a du mal avec la location de couches lavables. « Quelle maman présente ici accepterait de mettre de couches de location à son enfant? », s'interroge Laurence Jamagne qui s'est toutefois engagée à réfléchir à comment redynamiser la prime.

HOUTOPIA

La commune de Durbuy va signer une convention de partenariat avec le centre récréatif et pédagogique situé à Houffalize. Cette convention permettra aux Durbuysien ainsi qu'aux écoles de l'entité de profiter d'un tarif préférentiel pour l'entrée et les activités proposées.

GUIDE COMMUNAL D'URBANISME

Fabrice Sarlet, échevin de l'urbanisme, a fait le point sur le futur guide communal d'urbanisme déjà présenté lors du dernier conseil communal. « Les propriétaires ou les candidats acheteurs pourraient trouver dans ce guide toutes les informations utiles. Nous souhaitons compléter notre règlement qui est incomplet et insuffisant », a précisé Fabrice Sarlet.

Durbuy serait après Libin la seconde commune à proposer un tel guide. La commune se met à la recherche d'experts pour la rédaction de ce guide. •

LAURENT TRIOLET





